



Direction du Département pédagogique de HELMO
Cursus : formations initiales des enseignants du préscolaire, primaire et secondaire
Sites de Sainte-Croix Liège, Theux, Huy, Loncin

Liège, le 15 mars 2020

Concerne : mesures de sécurité liées à la pandémie du coronavirus : stages de nos étudiants en cours et à venir

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,
Cher.e.s Maîtres de stage,

Tous nos établissements vivent actuellement une période complexe. Le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a pris des mesures à la suite des décisions du Gouvernement Fédéral en vue de limiter la propagation du coronavirus.

Chaque établissement est amené à adapter ses modalités d'organisation sur la période définie par le Gouvernement.

Notre Ministre de l'Enseignement Supérieur, Madame Glatigny, a réuni les autorités académiques des Universités et Hautes Ecoles ce vendredi 13 mars après-midi. La question des stages en cours a été évoquée mais recouvre l'ensemble des secteurs professionnels des formations initiales et comporte donc des modalités différentes selon les lieux professionnels d'accueil de nos étudiants-stagiaires (secteurs médical, social, pédagogique, technique, économique, ...).

En ce qui concerne le secteur de l'enseignement, les écoles de l'enseignement obligatoire n'assurent plus les cours mais garantissent l'accueil des enfants et jeunes dont les parents ne peuvent assurer la garde à domicile.

Les principes de base des décisions concernant les formations d'enseignants :

- Les cours en présentiel de la Haute Ecole sont suspendus et il nous faut adapter les conditions de formation (enseignement à distance, permettre aux étudiants de continuer à apprendre mais selon d'autres modalités). Les formateurs de Haute Ecole travaillent pour assurer ces modalités de formation adaptées en fonction du contexte que nous vivons.
- Les stages sont interrompus en raison de l'arrêt des cours dans l'enseignement obligatoire. Une concertation est possible pour envisager des aides ponctuelles aux écoles qui seraient en difficulté selon les principes énoncés par la Première Ministre du Gouvernement Fédéral, Madame Wilmes : responsabilité-solidarité-bon sens. Celle-ci doit se faire par l'intermédiaire de la direction du cursus (Préscolaire, Primaire, Secondaires) et du site concerné et, sous réserve de l'acceptation des étudiants (recommandations du Ministère de l'Enseignement Supérieur). Dans ce cas comme dans tous les autres, les règles de précaution largement communiquées par les autorités sanitaires sont évidemment à respecter.

Les stages en cours sont donc interrompus.

Le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles clarifiera dans les jours à venir les adaptations légales à apporter quant aux modalités d'évaluation des stages, leur durée obligatoire et l'organisation des stages au-delà de la période concernée par les décisions prises cette semaine. Celles-ci seront dépendantes de l'évolution de la situation sanitaire.

Nous espérons que ces précisions clarifieront la situation et répondront aux questions que beaucoup d'entre nous se posent.

Nous restons évidemment à votre disposition pour toute autre question et/ou interpellation. Si c'est le cas, n'hésitez pas à vous adresser à la direction du cursus concerné.

En vous remerciant encore pour la qualité de nos collaborations, nous vous souhaitons une période de suspension la plus sereine possible.

Etienne SOTTIAUX
Directeur du Département Pédagogique

Directions de cursus :

HELMo Huy/Cursus Primaire – Nathalie BOURDOUXHE – n.bourdouxhe@helmo.be

HELMo Loncin/Cursus Education physique – Véronique DROSSON – v.drosson@helmo.be -

HELMo Ste-Croix/Cursus Primaire – Marie-Christine CORNET-HOUSSA – m.houssa@helmo.be

HELMo Ste-Croix/Cursus Secondaire – Pascale BONNET – p.bonnet@helmo.be

HELMo Ste-Croix/Cursus Préscolaire – Denis ROGISTER – d.rogister@helmo.be

HELMo Theux/Cursus Primaire – Anne SCHILLINGS – a.schillings@helmo.be